

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros
Siège social : 530 chemin de Bellevue
83520 Roquebrune-sur-Argens
848 916 789 R.C.S. Fréjus

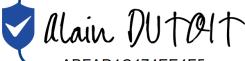
**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU09 décembre 2025**

Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit une perte d'un montant de (0,13) €, en totalité au poste « *report à nouveau débiteur* ».

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:

ABFAD1C474EE4F5...

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros

Siège social : 530 chemin de Bellevue

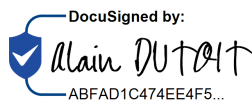
83520 Roquebrune-sur-Argens

848 916 789 R.C.S. Fréjus

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2024

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:

ABFAD1C474EE4F5...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	72 837	30 174	42 663	57 231	14 568	25.45
	Concessions, brevets et droits similaires	7 080	6 193	887	2 170	1 283	59.12
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	36 365	20 384	15 981	24 336	8 355	34.33
	Autres immobilisations corporelles	4 254	3 782	472	1 423	951	66.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		120 536	60 533	60 003	85 160	25 157	29.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	472 364		472 364	387 111	85 253	22.02
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				7 000	7 000	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	141 600		141 600	274 760	133 160	48.46
	Autres créances	31 244		31 244	104 242	72 998	70.03
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	8 821		8 821	32 862	24 041	73.16
	Charges constatées d'avance (3)	2 762		2 762	6 850	4 088	59.68
	Total III	656 791		656 791	812 825	156 034	19.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		777 327	60 533	716 794	897 985	181 191	20.18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500)	12 500		12 500			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 500		17 500			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	189		189			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 583		3 583			
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	0				0	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	33 772		33 772		0	0.00
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
DETRES (I)	Total II						
	Provisions pour risques						
Comptes de Régularisation	Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	162		681		519	76.19
	Emprunts et dettes financières diverses	650 616		736 743		86 127	11.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 761		107 576		75 815	70.48
	Dettes fiscales et sociales	483		213		269	126.33
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			19 000		19 000	100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	683 022		864 213		181 191	20.97
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		716 794		897 985		181 191	20.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

683 022

127 470

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				28 800		28 800	100.00
Production vendue de biens				848 867		848 867	100.00
Production vendue de services	69 530		69 530	105 982		36 452	34.39
Chiffre d'affaires NET	69 530		69 530	983 649		914 119	92.93
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 000			7 000	
Autres produits			8 690	20 277		11 587	57.14
Total des Produits d'exploitation (I)			85 220	1 003 926		918 706	91.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				23 026		23 026	100.00
Variation de stock (marchandises)			71 253	229 511		158 258	68.95
Achats de matières premières et autres approvisionnements			272 501	874 826		602 325	68.85
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			197 815	273 405		75 590	27.65
Impôts, taxes et versements assimilés			2 510	1 993		517	25.94
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 157	24 340		817	3.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				7 000		7 000	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			250	105		144	136.69
Total des Charges d'exploitation (II)			426 979	975 185		548 206	56.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			341 759	28 741		370 500	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	52	582	24	933	27 649	110.89
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	52	582	24	933	27 649	110.89
2. Résultat financier (V-VI)	52	582	24	933	27 649	110.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	394	341	3	808	398 149	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	394	341			394 341	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	394	341			394 341	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3	808	3 808	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			3	808	3 808	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	394	341	3	808	398 149	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	479	561	1	003 926	524 365	52.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	479	561	1	003 926	524 365	52.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	0				0	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 716 793.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 69 530.00 Euros et dégageant un déficit de 0.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Il a été réalisé un abandon de c/c par la société ADF sous clause de retour à meilleur fortune pour la somme de 394 341 €.

Lors de la cloture de l'exercice 2021 il a été réalisé un abandon de compte courant sous clause de retour à meilleur fortune pour la somme de 100 921 €

Le montant total de l'engagement est de 495 262 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	72 837	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 080	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 365		
Matériel de transport	3 002		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 252		
TOTAL	40 619		
TOTAL GENERAL	120 536		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		72 837	72 837
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		7 080	7 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 365	36 365
Matériel de transport			3 002	3 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 252	1 252
TOTAL			40 619	40 619
TOTAL GENERAL			120 536	120 536

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	15 606	14 568	30 174
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 910	1 283	6 193
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 029	8 355		20 384
Matériel de transport	2 469	533		3 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	362	418		780
TOTAL	14 860	9 306		24 166
TOTAL GENERAL	35 376	25 157		60 533

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 568				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 283				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 355				
Matériel de transport	533				
Matériel de bureau informatique mobilier	418				
TOTAL	9 306				
TOTAL GENERAL	25 157				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	141 600	141 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 685	13 685	
Débiteurs divers	17 559	17 559	
Charges constatées d'avance	2 762	2 762	
TOTAL	175 606	175 606	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	162	162		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 761	31 761		
Taxe sur la valeur ajoutée	483	483		
Groupe et associés	650 616	650 616		
TOTAL	683 022	683 022		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 250			1 250

Augmentation du caital de 250 titres soit 2 500 € et d'une prime d'émission de 17 500 €, soit la somme de 20 000 € pour 20% du capital.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Il s'agit des factures des sous traitants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	162
Emprunts et dettes financières diverses	51 214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 975
Total	78 350

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 762
Total	2 762

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros

Siège social : 530 chemin de Bellevue

83520 Roquebrune-sur-Argens

848 916 789 R.C.S. Fréjus

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Rapport certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:
 *Alain DUTOIT*
ABFAD1C474EE4F5...



Le Forum
5, avenue de Verdun BP 1119
26011 Valence Cedex

A22

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A22

Société par actions simplifiée
RCS : FREJUS 848 916 789

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A la collectivité des associés de la société A22,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A22 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note **Engagements financiers et autres informations** de l'annexe des comptes annuels concernant l'abandon de compte courant intervenu lors de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Valence, le 17 octobre 2025.


Matthieu VERNET
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	72 837	30 174	42 663	57 231	14 568	25.45
	Concessions, brevets et droits similaires	7 080	6 193	887	2 170	1 283	59.12
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	36 365	20 384	15 981	24 336	8 355	34.33
	Autres immobilisations corporelles	4 254	3 782	472	1 423	951	66.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	120 536	60 533	60 003	85 160	25 157	29.54
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	472 364		472 364	387 111	85 253	22.02
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				7 000	7 000	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	141 600		141 600	274 760	133 160	48.46
	Autres créances	31 244		31 244	104 242	72 998	70.03
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	8 821		8 821	32 862	24 041	73.16
	Charges constatées d'avance (3)	2 762		2 762	6 850	4 088	59.68
	Total III	656 791		656 791	812 825	156 034	19.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	777 327	60 533	716 794	897 985	181 191	20.18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500)	12 500		12 500			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 500		17 500			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	189		189			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 583		3 583			
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	0				0	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	33 772		33 772		0	0.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	162		681		519	76.19
	Emprunts et dettes financières diverses	650 616		736 743		86 127	11.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 761		107 576		75 815	70.48
	Dettes fiscales et sociales	483		213		269	126.33
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			19 000		19 000	100.00
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	683 022		864 213		181 191	20.97
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		716 794		897 985		181 191	20.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

683 022

127 470

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				28 800		28 800	100.00
Production vendue de biens				848 867		848 867	100.00
Production vendue de services	69 530		69 530	105 982		36 452	34.39
Chiffre d'affaires NET	69 530		69 530	983 649		914 119	92.93
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 000			7 000	
Autres produits			8 690	20 277		11 587	57.14
Total des Produits d'exploitation (I)			85 220	1 003 926		918 706	91.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				23 026		23 026	100.00
Variation de stock (marchandises)			71 253	229 511		158 258	68.95
Achats de matières premières et autres approvisionnements			272 501	874 826		602 325	68.85
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			197 815	273 405		75 590	27.65
Impôts, taxes et versements assimilés			2 510	1 993		517	25.94
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 157	24 340		817	3.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				7 000		7 000	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			250	105		144	136.69
Total des Charges d'exploitation (II)			426 979	975 185		548 206	56.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			341 759	28 741		370 500	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	52	582	24	933	27 649	110.89
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	52	582	24	933	27 649	110.89
2. Résultat financier (V-VI)	52	582	24	933	27 649	110.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	394	341	3	808	398 149	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	394	341			394 341	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	394	341			394 341	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3	808	3 808	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			3	808	3 808	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	394	341	3	808	398 149	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	479	561	1	003 926	524 365	52.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	479	561	1	003 926	524 365	52.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		0			0	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

50 CHEMIN DE BELLEVUE

83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET RUSSIER SAS

60 ALLEE DES LILAS

ROUTE DE LA RAYONNIERE

26240 LAVEYRON

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 716 793.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 69 530.00 Euros et dégageant un déficit de 0.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Il a été réalisé un abandon de c/c par la société ADF sous clause de retour à meilleur fortune pour la somme de 394 341 €.

Lors de la cloture de l'exercice 2021 il a été réalisé un abandon de compte courant sous clause de retour à meilleur fortune ramené à 25 950 € au 31/12/2023.

Le montant total de l'engagement est de 420 291 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement			
TOTAL	72 837		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	7 080		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 365		
Matériel de transport	3 002		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 252		
TOTAL	40 619		
TOTAL GENERAL	120 536		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			72 837	72 837
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			7 080	7 080
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 365	36 365
Matériel de transport			3 002	3 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 252	1 252
TOTAL			40 619	40 619
TOTAL GENERAL			120 536	120 536

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement				
TOTAL	15 606	14 568		30 174
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	4 910	1 283		6 193
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 029	8 355		20 384
Matériel de transport	2 469	533		3 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	362	418		780
TOTAL	14 860	9 306		24 166
TOTAL GENERAL	35 376	25 157		60 533

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 568				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 283				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 355				
Matériel de transport	533				
Matériel de bureau informatique mobilier	418				
TOTAL	9 306				
TOTAL GENERAL	25 157				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	141 600	141 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 685	13 685	
Débiteurs divers	17 559	17 559	
Charges constatées d'avance	2 762	2 762	
TOTAL	175 606	175 606	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	162	162		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 761	31 761		
Taxe sur la valeur ajoutée	483	483		
Groupe et associés	650 616	650 616		
TOTAL	683 022	683 022		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 250			1 250

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Il s'agit des factures des sous traitants.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	162
Emprunts et dettes financières diverses	51 214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 975
Total	78 350

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 762
Total	2 762

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	420 291
ABANDON COMPTE COURANT ADF AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEUR FORTUNE 25 950	
ABANDON COMPTE COURANT ADF AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEUR FORTUNE 394 341	
Total (1)	420 291

1. L'associé A.D.F a consenti à un abandon de son compte courant pour un montant de 100 920,92€ au 31/12/2021 avec une clause de retour à meilleure fortune. Un retour à meilleure fortune a été appliqué pour un montant de 71 162,88€ au 31/12/2022, puis 3 807.82 € au 31/12/2023. Ce qui ramène l'abandon de compte courant à 25 950.22 €.

2. L'associé A.D.F. a consenti un abandon de son compte courant pour un montant de 394 341 € au 31/12/2024 avec clause de retour à meilleure fortune.

Engagements reçus

Néant